

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

5me Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

5me Année.

VOL. V

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 9 DÉCEMBRE, 1852.

No. 11

AVE MARIS STELLA.

Prions, la vague nous entraîne,
Le flot est pur, le ciel est clair :
Adorons tous la jeune reine
Qui fait briller la nuit sercine.
Qui fait dormir la grande mer.

L'Aquilon rugissait et sillonnait la voile,
Les filets de la nuit avaient pris chaque étoile,
Nous étions à genoux
Seuls, ballotés au loin sur de fragiles planches,
Tandis que mille flots heurtaient leurs crêtes blanches
A quelques pas de nous.

La montagne agitée, en face du navire,
Tremblait et chancelait, comme un homme en délire,
Ou comme un noir géant ;
Les cieux même grondaient sous leur épaisse écorce.
Et leur cri fraternel s'alliait avec force
Au cri de l'Océan.

Mais au milieu du sombre orage
Qui se hâtait de nous couvrir,
Une femme, dans un nuage,
Jetait l'éclair de son visage
Sur le vaisseau prêt à périr.

Et le vaisseau, malgré sa houle furieuse,
S'élançait puissamment des abîmes qu'il creuse
A force de labeurs ;
Et ce reflet divin, cette flamme féconde
Qui s'échappait du ciel, en même temps que l'onde,
Illuminait nos cœurs.

Ave Maris stella : soyez toujours bénie,
O vous qui refrénez la colère infinie
De la foudre et du vent ;
Étoile au doux regard, au chaste diadème,
Le flot envahisseur retombe de lui-même
En vous apercevant !

Prions, la vague nous entraîne,
Le flot est pur, le ciel est clair ;
Adorons tous la jeune reine
Qui fait briller la nuit sercine,
Qui fait dormir la grande mer.

E. Turquet.



DON PEDRO II, EMPEREUR DU BRÉSIL.

Aujourd'hui que l'Europe prête une attention particulière aux événements qui se passent sur les rives de la Plata, nos lecteurs aimeront peut-être à trouver dans ces colonnes une courte notice sur l'état le plus puissant de l'Amérique du Sud et sur le prince qui le gouverne. La tendance irrésistible et progressive du Brésil à se ranger un nombre des premières puissances des deux hémisphères est bien propre en effet à fixer nos regards. Ce pays, sillonné

en tous sens par les plus belles rivières du monde, borde l'océan sur une longueur de neuf cents lieues. Riche et fertile au plus haut degré, il s'élança hardiment dans l'avenir magnifique que lui réserve la Providence. Un climat doux et salubre y fait oublier celui de Naples et de Cadix. Les côtes du Brésil s'étendent du 2e. degré latitude Nord au 31e. degré latitude Sud, et à cinq cents lieues dans les terres. Les fruits de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie y viennent presque sans culture. Parmi ses villes on compte Rio Janeiro, capitale de l'empire, et peuplée de 300,000 âmes ; c'est des ports du monde un des plus commerçants et des plus beaux. Bahia, autre ville, renferme une population de 140,000 âmes ; Pernambuco, une de 80,000 ; Maranhão, une de 35,000. Ajoutons les noms de Para, de Santos, de Porto Allegre, de Ceara, de Cottinguiba Campos, sans parler de plusieurs autres villes actives et florissantes. Le revenu annuel du Brésil s'est régulièrement accru d'un dixième, ou moins chaque année, depuis l'avènement de l'empereur actuel, et s'élève à £5,000,000.

La constitution du Brésil, œuvre de Don Pedro I, et si bien adaptée aux sentiments, aux coutumes et aux besoins de ses habitants, s'est maintenue fraîche et vigoureuse au milieu de l'exercice des lois. C'est un fait remarquable que parmi tant de républiques de l'Amérique du Sud, le Brésil seul ait fleuri grand et libre ; tandis que les autres pays ont succombé sous la tyrannie, ou se sont démembrés par suite des éléments défectueux qu'ils recélaient dans leur sein. Et, chose étonnante, la constitution du nouvel empire ne compte aujourd'hui, dans le monde chrétien, que deux constitutions plus anciennes qu'elle : celle d'Angleterre et celle des États-Unis.

Descendant légitime des trois grandes maisons royales d'Europe, l'empereur est fils de Don Pedro I de Braganza et de Bourbon, et de Léopoldine, Archiduchesse d'Autriche. Il fut désigné à l'âge de cinq ans et quelques mois, après l'abdication de son frère. Un conseil de régence, composé de trois membres, prit les rênes du gouvernement, qui bientôt passa dans le

maïns d'un seul. Cependant ces hommes d'état prirent tant à cœur le bien de leur patrie et le droit de leur prince, que, à cette époque critique de 1831 à 1835 où la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Pologne, la Grèce et tous les états de l'Amérique, fermentant dans un trouble général, perdirent leurs institutions ou les paralysèrent par de violents changements, le Brésil conserva sa constitution dans son intégrité. Si les conseils municipaux éprouvèrent quelques modifications, la loi les autorisa.

Il n'a rien manqué à l'éducation du jeune empereur. Il s'est distingué dans toutes les sciences qu'on a jugé nécessaire de lui enseigner. Ses deux sœurs, Donna Januaria, mariée en 1844 au Comte d'Aquila, frère du roi de Naples, et Donna Francisca, mariée en 1843 au Prince de Joinville, ont profité avec une égale ardeur des hautes études du prince.

Au mois de juillet, 1840, Don Pedro II à peine âgé de quinze ans, fut proclamé empereur par les chambres. Sa Majesté impériale épousa, le 30 Mai 1843, Thérèse-Christina-Maria, sœur du roi de Naples : princesse éminemment distinguée par ses rares qualités, par la protection qu'elle accorde aux beaux-arts, par une générosité sans borne et par les plus heureuses dispositions. De cette union sont nés deux princes, morts en bas âge, et deux princesses dont l'aînée porte le titre de Princesse impériale, comme héritière présomptive de la couronne.

Don Pedro est grand et brave. Ses yeux bleus sont couronnés d'élegants sourcils, et sa barbe bien fournie cadre gracieusement avec sa belle et forte chevelure. C'est un modèle qui semble plutôt né sous le beau ciel de l'Allemagne que près des ondes bouillantes de la Plata. Habile cavalier, il aime les exercices violents.

Lorsqu'il est à Rio, il se tient constamment en public. Il passe l'été à Petropolis, colonie allemande qu'il a fondée à huit lieues de Rio. Petropolis, située sur une haute montagne, semble une aile d'angle d'où la vue s'étend sur la baie. Le sol riche et pittoresque ne le cède en rien aux plus belles provinces de la Suisse. Deux fois par semaine, l'empereur donne audience à

ses sujets et aux étrangers qu'adécut le voir. A une grande stabilité, il joint les manières vertueuses d'un gentilhomme. Il parle et écrit facilement l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Passionné pour la littérature, le jeune prince préside assidument les séances de l'Institut historique et géographique de Rio, et jamais on n'exerce tant son attention que lorsqu'on lui lit quelques morceaux de littérature ou d'histoire relatifs à l'origine de son empire. Sa bibliothèque privée, enrichie de 20,000 volumes, est du meilleur choix. Sa Majesté protège toutes les entreprises industrielles en encourageant les travaux publics, en facilitant la navigation des canaux et des rivières au moyen desquels le commerce porte la vie jusque dans l'intérieur de l'empire. Mais la grande œuvre de Don Pedro II, œuvre à la fois de politique et d'humanité et qui lui vaut aux yeux de l'Europe une gloire immortelle, c'est d'avoir attaqué ouvertement le préjugé national touchant les esclaves et de l'avoir renversé. Grâce à lui, à ses ministres et aux chambres législatives de Rio, cet infâme trafic est désormais aboli au Brésil. Le peuple a compris et embrassé la politique du Prince qui a pour devise : " A bas l'esclavage . "

Nations de l'Europe ! tel est en ce moment le cri de tout le Brésil. Les agronomes eux-mêmes, restés jusqu'ici insensibles aux anathèmes de la philanthropie, ont enfin ouvert les yeux et sollicitent auprès des chambres et du gouvernement la guérison de cette lèpre vivante de l'esclavage. Il était nécessaire qu'il en fût ainsi ; il était indispensable que les provinces s'unissent au gouvernement : car jusqu'alors les lois relatives à ce sujet avaient été inutiles, et le peuple les croyant contraires à ses intérêts, ne s'était point fait scrupule de les violer. La politique du prince et des chambres fut simple et sensible. Il ne suffisait pas de décréter la suppression du trafic des esclaves, il fallait aussi ouvrir aux agronomes de nouvelles voies et de nouveaux moyens par lesquels ils pussent, dans un délai plus ou moins long, rendre la liberté aux esclaves en leur possession. Pour pourvoir à cette nécessité, la Législature a pris des mesures propres à attirer au Brésil des colons européens. Deux lois efficaces ont été portées à cet effet, en 1850 : l'une qui oblige la concession des propriétés territoriales ; l'autre qui règle le mode de colonisation. Divers essais tentés sur cette nouvelle base ont été couronnés du plus heureux succès. De petites colonies se sont formées, surtout dans le sud de l'empire, et jouissent maintenant d'une condition heureuse et florissante. L'abo-

lition de ce trafic inhumain est un bien que tous avoient et que l'expérience confirme tous les jours.

Pour se former une juste idée du jeune empereur, pour apprécier son rare bon sens, sa sagacité et sa fermeté, il faut étudier l'histoire du Brésil pendant les dix dernières années qui viennent de s'écouler. Personne, pas même les meilleurs conseillers, ne pénètre plus à fond les secrets de la politique dans les questions internationales, aussi bien que dans celles de parti créés par un mécanisme constitutionnel. Personne n'approfondit d'avantage ou ne connaît mieux les ressorts de l'administration dans ses plus menus détails.

Rarement les rois écrivent pour le public, et il est difficile de s'en former une bonne opinion par leurs productions littéraires. Cependant les Brésiliens de toutes les classes parlent de leur souverain avec l'enthousiasme d'un juste orgueil. D'après les papiers diplomatiques publiés à Buenos-Ayres au sujet de la querelle du Brésil avec Rosas, quelques mots d'une conversation de l'empereur avec le général Guido, Ministre Plénipotentiaire de Buenos-Ayres, tendent à confirmer la bonne opinion qu'on avait de Don Pedro. Le général lui-même a fait part de cette entrevue à son gouvernement ; et certainement personne ne l'accusera de flatterie envers son auguste interlocuteur. Face à face avec un diplomate d'une habileté consommée, le jeune prince ne perd pas un pouce de terrain. Il aborde la question avec une étonnante clarté et avec la droiture d'un homme d'état expérimenté. Il finit par conseiller la paix, pour montrer qu'il ne tirera le glaive qu'à la dernière extrémité.

Le 31 août dernier, l'empereur accompagné de ses ministres et des principaux officiers de l'état a ouvert les travaux du premier chemin de fer au Brésil. Cet événement d'une grande importance pour le jeune empire, a été célébré avec beaucoup d'éclat.

L' Abeille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 9 Décembre, 1852.

Hier nous avons célébré avec toute la pompe et la magnificence que demandait un si beau jour, la Conception de la Ste. Vierge. Cette fête qui est particulièrement celle des Congréganistes, est aussi celle de tous les élèves du Petit Séminaire, puis, tous, à la clôture de la retraite, se sont consacrés d'une manière spéciale à Marie.

Dès six heures la communauté se trouvant à la chapelle de Marie pour chanter ses louanges, car en ce jour pas de distinction entre le Congréganiste et celui qui ne l'était pas ; c'était une fête de famille dans laquelle tous avaient droit de louer leur mère commune. Mrs. les Ecclésiastiques du Grand Séminaire, dont la plupart sont Congréganistes, voulurent bien se joindre à nous pour nous aider à témoigner notre amour et notre attachement envers la Reine du ciel.

Oh ! Quelles émotions, quels sentiments faisaient alors palpiter nos cœurs. Cet autel chéri paré des plus belles fleurs, cette forêt de cierges du milieu desquels s'élevait la statue rayonnante de Marie, la tête ceinte du diadème, les bras étendus comme pour nous embrasser, ces paroles que les anges étonnés firent entendre autrefois : *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens. pulchra ut luna . . .* et que nous répétions quatrevingt-cinq ans après les premiers Congréganistes, en un mot tout ce qui nous entourait faisait sur nous une impression que l'on peut ressentir, mais que l'on ne peut exprimer.

A une heure et demie de l'après midi nous nous réunissions de nouveau à la Congrégation pour renouveler le souvenir et les bonnes résolutions de la retraite. Le même prédicateur dont la voix douce et suave s'était fait entendre à nos cœurs durant les beaux jours de la retraite, vint encore une fois nous adresser la parole. Je n'essaierai point de vous dire avec quelle onction il nous développa ces paroles du Cantique des Cantiques : *Tota pulchra es, amica mea ; et macula non est in te*, ici encore tout ce que je pourrais en dire serait loin de satisfaire votre attente. A la suite du sermon il y eut consécration à Marie.

Après l'office de la Cathédrale, le Salut eut lieu dans la chapelle du Séminaire. Je suis bien certain que l'immense foule qui encombra la chapelle a admiré, comme moi, le bon goût qui a présidé à la décoration de l'autel, dont la symétrie et la disposition des ornements fait le plus d'honneur aux Mrs. qui y ont travaillé.

Enfin le soir à 8 heures nous nous rendimes une dernière fois à la chapelle pour y faire la prière. Mrs. les chantes y exécutèrent *Alma Redemptoris* &c. de manière à ne pas démentir la réputation qu'ils s'étaient faite le matin dans les cantiques.

Nous n'avons pu, malgré la meilleure volonté du monde, publier dans nos colonnes d'aujourd'hui, la correspondance qui nous est venue du district de Montréal. C'est avec une bien vive satisfaction que

nous recevons ces lignes tracées par un ancien correspondant, qui, pour avoir quitté le séjour des muses, n'en est pas moins ami de l'Abeille.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant, que bien que notre ami "Vox missa" se cache sous l'anonyme, cependant son nom et le collège auquel il faisait ses adieux sur l'Abeille, l'année dernière, ne nous sont pas tout-à-fait inconnus.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE-GRENADE.

La république de la Nouvelle-Grenade, imitant les nobles exemples du Piémont, veut aussi elle fournir sa part du calice d'amertume dont ce pays abreuve l'Église. Les démocrates de Turin ont depuis longtemps banni Mgr. Franzoni; ceux de la petite République américaine viennent à leur tour de bannir Mrg. Mosquera, archevêque de Santa-Fé de Bogota, qui a courageusement élevé la voix pour défendre les droits de l'Église et du Saint-Siège.

En partant pour l'exil, le vénérable prélat a adressé une lettre pastorale à ses ouailles pour leur faire ses adieux et les fortifier dans la foi catholique. En même temps, dans une lettre au président de la république, il proteste contre l'usurpation des droits de son Église et des biens de son séminaire.

MORT DU DUC DE LEUCHTENBERG.

Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste-Napoléon, duc de Leuchtenberg et prince d'Éichstadt, était fils du prince Eugène de Beauharnais [beau-fils de l'empereur Napoléon,] et de la princesse Auguste-Anaëthe de Bavière, sœur du roi Louis de Bavière, père du roi régnant.

Il était né le 2 octobre 1817, et avait épousé le 14 mars 1839, la grande-duchesse Marie Nicolaïewna, fille aînée de S. M. l'empereur Nicolas I de toutes les Russies.

ROME. La garnison a été changée d'une manière tout-à-fait imprévue. Le 40e. et le 14e. régiment ont remplacé le 13e, le 32e et le 36e restés à Rome depuis le dernier siège. Le 14e en entrant dans la ville éternelle a rencontré le Saint Père qui l'a béni.

Neuf brigands ont été exécutés à Ancône, pour avoir désolé les états du pape en 1846.

BELGIQUE. Le nouveau ministère a proposé une amende de £ 200 contre quiconque offenserait, de quelque manière que ce soit, les hommes d'état et les souverains étrangers. Ce châtiment est accompagné de deux ans de prison.

SUÈDE. Quoique le dernier bulletin de la santé du monarque soit de meilleur augure que celui du 24e dernier, il reste encore de vives inquiétudes.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. La guerre paraît assoupie.

Necrologie.

Decédé le 30 novembre, à l'âge de 53 ans, Ludger Duvernay, écuyer, propriétaire de la Minerve et président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dont il était le fondateur. Ses funérailles ont eu lieu le 1er. décembre avec beaucoup de pompe.

ANALYSES PHILOSOPHIQUES.

[Suite]

IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

Je ne sais ce que le monde pensera de mes travaux mais pour moi, il me semble que je n'ai été autre chose qu'un enfant, jouant sur le bord de la mer, et trouvant tantôt un caillou un peu plus poli, tantôt une coquille un peu plus brillante, tandis que le grand océan de la vérité s'étendait inexploré devant moi. (Newton mourant.)

L'immortalité de l'âme, voilà pour nous la question la plus importante: car si notre âme est immortelle nous sommes par là engagés envers un avenir mystérieux où nous pourrions trouver bonheur ou malheur, selon l'usage que nous aurons fait de notre liberté dans le temps présent. En effet, dire que le méchant sera récompensé comme le bon, c'est nier l'existence de Dieu, puisque c'est lui refuser un de ses attributs essentiels, la justice, ou un autre, la puissance. Ainsi conclure de notre immortalité c'est conclure en même temps qu'après cette vie nous serons heureux ou malheureux.

Tout autour de nous annonce la mort, tout passe rapidement et cependant, au milieu de cette caducité des choses qui disparaissent, nous avons l'idée de l'immortalité. D'où nous peut venir cette idée si ce n'est pas dans la réalité? si elle n'est pas une de ces vérités qui ne peuvent être faites que sur l'original et d'après nature? Cette idée se trouve chez toutes les nations si bien que chez les peuplades les plus sauvages vous cherchiez vainement un autre caractère pour distinguer quelque fois l'homme des animaux. Seul il imprime à son front avili le cachet de sa race. Serait-ce une de ces idées faites à plaisir? tant s'en faut! puisqu'elle est terrible pour plusieurs et inquiétante pour tous les hommes. Nul autre que Dieu ne l'a donc déposée en nous. . . .

En admettant la spiritualité de notre être, c-a-d., en reconnaissant que l'âme est sans parties, c'est dire qu'elle n'est pas sujette à la dissolution. L'idée de l'âme emporte nécessairement d'elle-même l'idée d'immortalité. Ainsi l'on peut conclure: Je suis — donc je suis immortel. S'il en était autrement, le corps au-

rait la prérogative de la survivance: ses élémens ne se t pas anéantis, tandis que notre âme, que nous élevons au-dessus de la matière, deviendrait la proie du néant. Elle devrait payer son tribut à la mort cette âme qui ne vit que dans un élément immortel! cette âme qui ne cherche avec ardeur et amour que la vérité, dont elle fait son pain quotidien!

Si nous interrogeons la loi du perfectionnement et du progrès, la raison nous dira: l'humanité croît et se développe par adhésion au principe de l'immortalité de l'âme; donc cette immortalité est un fait existant, révélé par ses effets et par le concours de toutes nos facultés à le saisir comme le mobile de leur annoblissement et de leur progrès.

Cette vérité grandit encore en considérant que chaque être est organisé en vue d'une destination quelconque. La nature entière en est une preuve indubitable. Or le premier trait dominant et universel de cette organisation est un profond dégoût dans l'homme et un ennui que rien sur la terre ne peut calmer. Fûtes le passer par toutes les phases de la vie humaine, partout le bonheur lui échappera, sans jamais satisfaire ses desirs; et ses derniers mots seront: tout n'est que vanité! je me suis abusé! Cet inconcevable phénomène ne se trouve que dans l'homme; seul il se plaint au milieu du bien-être de tout l'univers et seul il est forcé de dire tôt ou tard: *Le bonheur n'est pas ici-bas!* S'il soupire ainsi toujours après le bonheur, sans jamais le trouver sur la terre, comment expliquer ce mystère? Offrez-lui l'immortalité de l'âme, vous aurez trouvé le secret de la nature de l'homme et aussitôt cessera la paix qui fuyait devant lui, lorsqu'il la cherchait vaine.

La conscience est un fait de notre organisation morale indestructible: on ne peut la nier sans folie. Nous appelons ainsi ce sentiment que tout homme porte au-dedans de lui-même du bien et du mal. S'il est vrai qu'il y ait une justice, s'il est vrai que la conscience qui la révèle ne soit pas une chimère, notre âme est immortelle, car cette justice ne se trouve pas sur la terre et le bon et le méchant s'en vont sans l'avoir rencontrée. Ainsi point de milieu: ou notre âme est immortelle, ou notre erreur est l'ouvrage de la sagesse infinie qui gouverne le monde, en se démentant elle-même dans son chef-d'œuvre par un cahos de contradictions manifestes.

Eh quoi! l'être infini en toutes perfections, l'être éminemment sage serait moins sage que les hommes! Les législateurs ne laissent jamais leurs lois sans les

sanctionner par des récompenses ou par des châtimens, et le législateur souverain ne réserverait aucune distinction entre les observateurs et les violateurs de sa loi ! Le néant pour le juste qui aura été malheureux toute sa vie, le néant pour le méchant qui se sera satisfait, tel serait le terme commun des deux ! Le penser, serait blasphémer contre Dieu. "S'il existe un Dieu, dit le citoyen de Genève, il est parfait : s'il est parfait, il est sage, puissant, saint et juste. S'il est saint, juste et puissant, mon âme est immortelle. . . Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme."

ELEUTHERIUS.

Mr. le Rédacteur.

Bien que je n'aie, pour ainsi dire, qu'un pied dans le beau mais vaste champ de la littérature et que je sois peu familier avec le langage que parle l'Abeille, puis-je me flatter qu'elle accéptera cette première petite fleur que je lui présente, fleur qui, pour n'être ni une rose ni un lys, est peut-être du nombre de celles qu'elle reçoit de temps en temps ? Si ce premier travail, malgré les imperfections qu'il contient, n'est pas jugé indigne d'être inséré dans les colonnes de votre intéressante feuille, je me hasarderai de vous offrir encore des notes sur la vie de quelques hommes de notre siècle, qui, sans être des Napoléon ou des Bossuet, pourraient intéresser vos lecteurs.

Je demeure, Mr. le Rédacteur, votre humble correspondant et serviteur.

H. G. M.

M. L. C.

LORD LYNTHURST.

La position distinguée que cet homme remarquable s'est faite dans la société, il ne la dut ni aux richesses, ni à la noblesse de son sang, mais seulement à ses talents. Son père, qui n'était qu'un modeste artiste de Boston, crut devoir abandonner les Etats-Unis lors de la déclaration de l'indépendance, pour se retirer en Angleterre où, son talent pour la peinture, ne manqua pas d'être connu et apprécié.

Lord Lyndhurst naquit le 21 Mai, en 1770. Après un brillant cours d'études au Trinity College (Cambridge) il reçut le degré de Bachelier. Cette situation lui procura des avantages immenses. Envoyé aux Etats-Unis, il y prisa, dit-on, ses principes republicains, je dirai plutôt que ce fut là où il conçut sa haine pour la liberté du peuple.

Il se fit remarquer dès son début, et ce fut dans la défense qu'il prit de Watson et Thistlewood, tous deux

accusés de trahison. En 1818, on le nomma juge de Chester, et peu après, le comté de Yarmouth l'élut pour son représentant. L'année suivante, il reçut la charge de solliciteur général et fut fait chevalier. Il se réunit à ceux qui poursuivaient la reine Caroline ; et plus heureux que bien d'autres, non seulement il eut le bonheur d'échapper à l'ignominie, dont l'opinion publique entachait tous ceux qui prirent part à cet odieux procès, mais de plus il s'y fit admirer par l'habileté et la délicatesse de sa conduite.

Quatre années plus tard on le nomma Procureur général. Réélu une seconde fois, il prit une part très-active dans les débats sur la grande question de l'Emancipation que l'on agitaient alors. Quoique déjà il eût voté en faveur de cette mesure, il ne se contenta pas de s'y opposer, mais il attaqua avec la plus grande virulence tous ceux qui la défendaient. Les opinions et les préjugés de Sir John Copley (Lord Lyndhurst) n'empêchèrent pas qu'il formât partie de l'administration de Canning. L'office de Lord Chancelier lui ayant été offert, il l'accepta à la surprise générale : et c'est à cette époque qu'il fut créé Baron Lyndhurst de Lyndhurst.

Membre du ministère de lord Goderich il contribua à sa défaite, mais n'en forma pas moins partie de celui du duc de Wellington. Il résigna plus tard avec ses collègues.

Nommé à la charge de premier lord de l'Echiquier il parut durant quelque temps retiré de la vie publique. Il rompit bientôt son silence volontaire et contribua puissamment à la défaite de Lord Grey.

Le roi le chargea de lui succéder et de former un ministère : Lord Lyndhurst, à son tour, rencontra une vive opposition conduite par Sir Robert Peel. Effrayé d'ailleurs de l'indignation publique qui le menaçait, il ne put réussir. En 1835, il se distingua dans la chambre des Lords par son opposition à toutes mesures populaires, s'opposa aux réformes de Peel et attaqua avec animosité le parti Catholique.

Pendant toute sa carrière politique, Lord Lyndhurst montra le plus grand mépris pour le parti populaire. Son opposition à l'affranchissement des catholiques dénote un esprit borné. Ses succès n'ont pas été le fruit d'une grande éloquence. Orateur médiocre, ses discours politiques sont remarquables par la clarté, la précision et l'énergie. Sans principes, et ayant un caractère non moins flexible que des opinions peu fixes, il forma partie de presque toutes les administrations. Sa politique était de se servir le premier, de se conci-

lier avec tout le monde et de suivre sans tout fidèlement ceux qui étaient au pouvoir. Sa conduite publique n'est pas sans tache, et il a été accusé plusieurs fois d'avoir vendu ses services. Chancelier, se conduisit avec la plus grande impartialité dans ses décisions. Presqu'athée, il ne croyait pas à la vertu et *dèle à sa croyance*, il ne la pratiquait pas. Doué d'un grand génie, ce fils d'un pauvre artiste s'éleva au niveau des premiers hommes de l'Angleterre. Son nom si bien connu aujourd'hui sera presque oublié par la postérité.

H. G. M.

M. L. C.

C'EST UN HUGUENOT !

Surnom donné en France aux protestants *calvinistes*. Les uns font dériver ce mot de Hugues, parce que, au 16^e siècle, les protestants défendaient contre les Guise, la lignée de Hugues Capet.

D'autres disent qu'un député calviniste ayant commencé sa harangue au roi par *huc nos venimus*, et ayant de nouveau baptisé les mots *huc nos*, auxquels il s'arrêta les courtisans, peu familiers avec le latin firent tourner cette mésaventure en plaisanterie, et donnèrent le sobriquet *huguenot* à ceux du parti.

Suivant l'opinion la mieux fondée, ce mot aurait dit d'abord *egnots*, et ce mot, composé de l'allemand *eid*, foi, et *genossen* associé, signifia allié en loi, confédéré.

ÉNIGME HISTORIQUE

Un roi d'Espagne ayant pris le titre de *grand*, malgré qu'il eût perdu la Catalogne, le Portugal, Naples, qu'il eût cédé l'Artois, le Roussillon, et que l'indépendance de la Hollande fût reconnue, est représenté sous l'emblème d'un fossé, avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. Jos. Gariépy.

Chez les Externes, M. P. DROLET.

Au Séminaire de St. Hyacinthe. M. J. R. Ouellet.

Au Collège de l'Assomption, M. L. A. A. Jetté.
J.-BTE. BLOUIN., Gérant.